



Grand Lac, communauté d'agglomération recrute **pour un renfort saisonnier**

Un(e) veilleur(euse) de nuit Centre aquatique AQUALAC

Postes à pourvoir : 2

Du vendredi 07 juin 2024 au dimanche 15 septembre 2024

Catégorie C / Cadre d'emploi : adjoint technique territorial

Grand Lac

La communauté d'agglomération GRAND LAC (28 communes) est implantée à Aix-les-Bains au bord du Lac du Bourget dans un territoire caractérisé par la qualité de son cadre de vie entre lac et montagnes, son fort dynamisme (économique et touristique), la richesse de son patrimoine, mais aussi par la qualité de ses services rendus à la population. 480 agents sont au service des 75 000 habitants répartis au sein de 5 pôles : un pôle CIAS, un pôle aménagement/développement, un pôle service à la population, un pôle eau et un pôle ressource. GRAND LAC vous offre un cadre de travail idéal dans un environnement professionnel convivial, bienveillant, dynamique et varié.

Missions

Sous l'autorité du responsable du centre aquatique AQUALAC, rattaché au pôle des services à la population, le/la veilleur(euse) de nuit est chargé(e) de la surveillance du site Aqualac, en soirée et pendant la nuit et assure les missions suivantes :

- Veille à la sécurisation de l'Aquapark
- Effectue des rondes régulières sur la partie piscine (bassin extérieur, snack, trampolines...)
- Est garant(e) du relais entre les équipes de jour et de nuit ; il/elle transmet les informations et note les éventuelles observations constatées durant la nuit. Il/elle peut être amené(e) à gérer des situations d'urgence ou de tension
- Est en lien avec les services de l'Etat (Police, pompiers) en cas de besoin

Profil

Il est demandé :

- Bonne présentation générale
- Bonne expression orale
- Bon contact avec le public, sérieux et autonomie, rigueur, ponctualité, diplomatie et discernement
- Formation SSIAP 1 souhaitée
- Expérience souhaitée dans le domaine de la surveillance des bâtiments et des infrastructures
- Titulaire du permis B



Conditions

- Recrutement par voie contractuelle (en CDD)
- Temps de travail : Temps complet, soit 36h par semaine. **Week-ends et jours fériés, aucun jour de congé ne sera accepté sauf cas de force majeure**
- Horaires : de 19h30 à 5h30 (10h), alternance de 4 nuits travaillées et 4 jours de repos
- Rémunération selon grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux. Une indemnité de compensation sera versée pour le travail de nuit

Informations complémentaires

Julien BOURGÈS, responsable des équipements sportifs– Tél. 04 79 61 48 80

Les candidatures (CV et lettre de motivation impératifs) sont à envoyer **jusqu'au 18 mai 2024 inclus** sous la référence **2024-05-VEIL-NUI-S**

Par courriel à: aqualac.candidature@grand-lac.fr
(envoi électronique à privilégier avec documents en format PDF)

ou

Par courrier à :
AQUALAC
BOURGÈS Julien
Avenue Daniel Rops
73100 AIX LES BAINS